



CRÉDITS CARBONE

Bionersis se transfère sur Alternext

Pour la société inscrite sur le Marché Libre depuis fin 2007, L'OPÉRATION EST PRÉVUE LUNDI.

ALTERNEXT EST DÉCIDÉMENT en vogue en ce début d'année : Bionersis, spécialisé dans le développement de projets de valorisation énergétique du biogaz généré par les décharges d'ordures ménagères, a prévu de transférer ses titres du Marché Libre sur Alternext lundi 8 mars. La société (près de 1 million d'euros de chiffre d'affaires en 2008) nourrit de grandes ambitions et souhaite profiter des avantages d'une cotation en Bourse pour mener à bien ses différents projets. Le mois dernier, **Bionersis** a acquis

le consortium vietnamien attributaire du contrat de traitement de biogaz sur la décharge de Nam Son près de Hanoi pour un investissement estimé à plus de 6 millions d'euros.

■ VENTE DE CRÉDITS CARBONE

Bionersis est positionné sur la vente de crédits carbone issus de la collecte du méthane provenant de décharges exploitées dans les pays en développement. Un métier promis probablement à un bel avenir, mais gourmand en capitaux. D'où la volonté des diri-

geants (à la tête de 24 % du capital de l'entreprise aux côtés du fonds Galiléo qui en possède 27 %) d'accéder à un marché plus visible et plus liquide que le Marché Libre. L'arrivée sur Alternext se fait par cotation directe sans appel au marché. Mais Bionersis en profitera très certainement pour accroître ses fonds propres dès que l'occasion se présentera. D'autant que depuis son arrivée sur le Marché Libre, fin 2007, l'entreprise n'a jamais dégagé de bénéfice (la perte a atteint 882.000 euros en 2008). **PASCALLE BESSES-BOUMARD**